

Pièce P-35

Article de presse – Le Devoir, La Presse canadienne,
18 mai 2010 – Financement du PLQ - Le DGE
enquêtera sur Tomassi et BCIA

LE DEVOIR

LIBRE DE PENSER

Financement du PLQ - Le DGE enquêtera sur Tomassi et BCIA

18 mai 2010 | La Presse canadienne | Québec



Photo: Clément Allard - Le Devoir
Tony Tomassi a été congédié par le premier ministre Jean Charest, il y a dix jours, parce qu'il a utilisé une carte de crédit appartenant à BCIA, alors qu'il était député.

Québec — Le Directeur général des élections a ouvert une enquête qui déterminera si l'agence de sécurité BCIA a utilisé des prête-noms pour contribuer à la caisse électorale de l'ancien ministre Tony Tomassi.

Une porte-parole du DGE, Audrey Garon, a confirmé hier que des vérifications préalables ont permis de conclure qu'il y avait matière à enquêter sur M. Tomassi ainsi que sur l'entreprise.

«On a fait une vérification, et il y a des éléments qui sont sujets à une enquête», a-t-elle dit lors d'une entrevue.

Au début du mois, d'anciens employés du Bureau canadien d'ajustements et d'investigations ont affirmé que le patron de l'entreprise, Luigi Coretti, leur avait donné des billets pour participer à une activité de financement du Parti libéral du Québec (PLQ), en 2007 ou 2008.

Commentant ces allégations, M. Tomassi avait admis qu'il a probablement remis des billets pour une activité de financement à M. Coretti, un de ses amis.

En vertu de la loi électorale, les entreprises ne peuvent pas financer des partis politiques. Seuls les électeurs peuvent le faire, et ce, à partir de leurs propres biens, sans contrepartie.

Au centre d'allégations de favoritisme dans l'octroi de places en garderie, M. Tomassi a été congédié par le premier ministre Jean Charest, il y a dix jours, parce qu'il a utilisé une carte de crédit appartenant à BCIA, alors qu'il était député.

En plus de chasser M. Tomassi du caucus libéral, M. Charest a aussi confié ce dossier à la Sûreté du Québec.

Une vérification de routine des livres comptables de la circonscription de LaFontaine, représentée par M. Tomassi, est aussi effectuée actuellement par les représentants du DGE.

En tout, cinq ministres du gouvernement ont attiré l'attention du DGE au cours des derniers mois.

Hier, Mme Garon a affirmé que la ministre des Transports, Julie Boulet, ainsi que son association de circonscription, n'étaient plus au centre d'une des enquêtes menées actuellement par les services juridiques du DGE.

«L'enquête continue de progresser, mais elle n'est plus liée à Mme Boulet et son instance», a-t-elle dit, sans donner plus de précisions.

La semaine dernière, le DGE a aussi conclu qu'aucune infraction n'avait été commise lors d'une soirée de financement organisée à l'automne 2008 à Montréal, durant laquelle la vice-première ministre Nathalie Normandeau avait amassé 43 000 \$ en contributions pour le PLQ.

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, ainsi que le ministre délégué aux Transports, Norman MacMillan, sont toujours l'objet de vérifications, tout comme leur association de circonscription.

Tout comme Mme Boulet, Mme Courchesne et M. MacMillan ont attiré l'attention du DGE après avoir laissé entendre que des entreprises pourraient contribuer au PLQ, ce qui est illégal.